



PUBLICATION

RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES

Attribution d'une dotation complémentaire aux services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) pour le financement d'actions améliorant la qualité du service rendu à l'utilisateur – année 2023

L'article 44 de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 prévoit une refonte du modèle de financement des Services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), visant à améliorer leurs conditions de solvabilisation ainsi que la qualité de service.

Le premier volet de cette refonte a consisté en la mise en place, au 1^{er} janvier 2022, d'un tarif minimal national de valorisation d'une heure d'aide à domicile, fixé pour l'année 2023 à 23€ par heure.

Le second volet de cette refonte consiste en la mise en place d'une dotation « complémentaire », visant à financer des actions améliorant la qualité du service rendu à l'utilisateur. Cette dotation complémentaire est intégralement compensée par la CNSA.

Dans ce contexte, le Conseil Départemental du Tarn a publié un appel à candidatures le 18 janvier 2023. Cet appel à candidatures relatif à l'attribution d'une dotation complémentaire aux SAAD a permis de recevoir 20 candidatures, parmi lesquelles 17 ont été retenues.

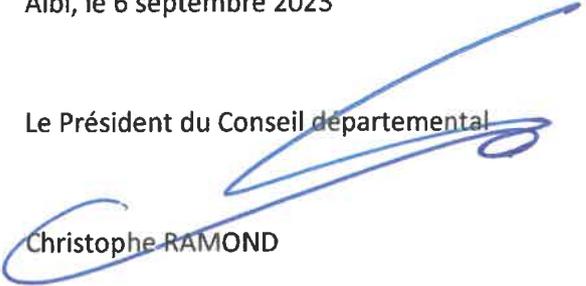
Liste des 17 candidatures retenues :

SAAD	ACTIONS RETENUES		
	Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-end et les jours fériés	Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire	Améliorer les qualité de vie au travail des intervenant.e.s
AAFP81	X	X	X
ADAR DOURGNE	X	X	X
AID 81	X		X
AIDADOM	X	X	X
ASAD		X	X
AUTONOMIE SERVICES 81	X	X	X
AZAE Carmaux		X	X
AZAE Mazamet	X	X	X
DOMICIL +	X	X	X
DOMIDOM	X	X	X
FAMILLE SERVICES	X	X	X

SAAD	ACTIONS RETENUES		
	Intervenir sur une amplitude horaire incluant les soirs, les week-end et les jours fériés	Contribuer à la couverture des besoins de l'ensemble du territoire	Améliorer les qualité de vie au travail des intervenant.e.s
FEDERATION ADMR TARN	X	X	X
PROMAID	X		X
QUAL & VIE	X	X	X
SERENITARN	X	X	X
VITALLIANCE	X		X
VYV3 Domicile	X	X	X

Albi, le 6 septembre 2023

Le Président du Conseil départemental


Christophe RAMOND